



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Première session ordinaire  
Rome, 26-28 février 2024

Distribution: générale

Point 4 de l'ordre du jour

Date: 7 février 2024

WFP/EB.1/2024/4-A

Original: anglais

Questions de politique générale

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Mise en œuvre du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés

### Projet de décision\*

Le Conseil

- i) accueille avec satisfaction les conclusions de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue le 17 mars 2022 ainsi que l'approbation par l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 76/258 du 1<sup>er</sup> avril 2022, du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031, dénommé ci-après le "Programme d'action de Doha";
- ii) note que, faisant fond sur le Programme d'action d'Istanbul (2011-2020), le PAM a maintenu l'important soutien apporté aux pays les moins avancés visant à renforcer les capacités nationales et les systèmes nationaux de protection sociale, poursuivi ses activités pour la création d'actifs et l'amélioration des moyens d'existence, et continué de mettre l'accent sur le développement durable et la contribution à la paix en s'acquittant de son mandat multidimensionnel et en investissant dans les partenariats et les communautés à l'échelle locale;

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décision et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

---

#### Coordonnateur responsable:

M. D. Kaatrud  
Directeur  
Division des programmes – action humanitaire et développement  
courriel: [david.kaatrud@wfp.org](mailto:david.kaatrud@wfp.org)

- iii) prend note de la forte concordance du Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 avec les six grands domaines d'action prioritaires du Programme d'action de Doha, en particulier ceux visant à éliminer la pauvreté et à renforcer les capacités pour "ne laisser personne de côté", à tirer parti des innovations pour lutter contre les vulnérabilités multidimensionnelles, à parer aux changements climatiques et à renforcer la résilience contre les chocs futurs, et à mettre à profit les possibilités qu'offrent les partenariats mondiaux et locaux;
- iv) souligne qu'il est nécessaire que le PAM prête une attention particulière à la mise en œuvre du Programme d'action de Doha dans le cadre du soutien qu'il apporte aux pays les moins avancés et dans le respect de son mandat;
- v) invite la Directrice exécutive, en s'appuyant sur les initiatives menées pour appliquer le Programme d'action d'Istanbul, à intégrer et prendre en compte plus avant le Programme d'action de Doha dans les activités du PAM, notamment par l'intermédiaire de ses plans stratégiques de pays.

## Vue d'ensemble

1. À la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à New York le 17 mars 2022 et à Doha du 5 au 9 mars 2023 (ci-après, la "Conférence"), les États Membres ont adopté le [Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031 \(A/CONF.219/2022/3\)](#) (ci-après, le "Programme d'action de Doha"). Le texte final de ce programme a été adopté lors du premier volet de la Conférence, le 17 mars 2022, puis approuvé le 1<sup>er</sup> avril 2022 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans la résolution [A/RES/76/258](#). Le second volet de la Conférence, qui s'est déroulé à Doha du 5 au 9 mars 2023, a réuni des dirigeants du monde entier, des représentants de la société civile, des acteurs du secteur privé, des jeunes et d'autres parties prenantes afin de mettre sur pied des projets et des partenariats visant à concrétiser les promesses et l'ambition énoncées dans le Programme d'action de Doha au cours de la décennie à venir.
2. L'objectif global du Programme d'action de Doha est d'aider les pays considérés à faire face à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et aux répercussions socioéconomiques négatives qui en découlent, à se remettre sur les rails de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), à relever les défis liés aux changements climatiques, à renforcer la résilience et à progresser à grands pas sur la voie d'une sortie durable et irréversible de la catégorie des pays les moins avancés. Le Programme d'action de Doha appelle tous les pays à intensifier leur action et à prendre des mesures extraordinaires, et à renforcer la coopération internationale et multilatérale en vue de remédier aux difficultés auxquelles font face les pays les moins avancés, sur la base de l'application du concept de la sécurité humaine et de l'engagement consistant à veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.
3. Soulignant les problèmes sans précédent qui se posent actuellement, les Parties au Programme d'action de Doha (ci-après, les "Parties") entendent conférer à ce programme un caractère d'urgence et une énergie renouvelés. Les conséquences durables de la pandémie de COVID-19 et l'instabilité mondiale risquent non seulement d'inverser certains progrès accomplis jusqu'ici au cours de la mise en œuvre du Programme d'action de Doha (et du Programme d'action d'Istanbul), mais aussi d'amplifier des problèmes persistants que rencontrent les pays les moins avancés. Les inégalités à l'échelle mondiale se sont creusées sous l'effet de la pandémie, et le risque de conflit et de fragilité s'est accentué, en particulier en ce qui concerne la gouvernance démocratique et la primauté du droit. Du fait des conditions préexistantes (sous-investissement chronique dans les systèmes de santé, mauvais fonctionnement des systèmes alimentaires, faiblesse des systèmes de protection sociale, insuffisance des capacités institutionnelles, hauts niveaux de vulnérabilité face aux chocs externes et emploi concentré dans le secteur informel), la pandémie et l'instabilité politique mondiale qui s'en est suivie ont eu de graves répercussions dans tous les domaines d'action prioritaires du Programme d'action d'Istanbul, qui se feront sentir pendant de nombreuses années. Il en résulte que les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des buts énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul ont été parfois insuffisants, que les bons résultats enregistrés s'agissant de la concrétisation des ODD dans les pays les moins avancés ont été inégaux et que ces pays ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs et les cibles définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
4. Le Programme d'action de Doha vise à s'attaquer à cette nouvelle réalité en proposant des engagements renouvelés et renforcés entre les pays les moins avancés et leurs partenaires du développement, notamment au sein du secteur privé, de la société civile et des gouvernements à tous les niveaux.

5. Ce programme compte six grands domaines d'action prioritaires:
  - i) investir dans le capital humain des pays les moins avancés: éliminer la pauvreté et renforcer les capacités pour ne laisser personne de côté;
  - ii) exploiter les moyens offerts par la science, la technologie et l'innovation pour lutter contre les vulnérabilités multidimensionnelles et atteindre les objectifs de développement durable;
  - iii) appuyer la transformation structurelle, moteur de la prospérité;
  - iv) développer les échanges commerciaux internationaux des pays les moins avancés et renforcer l'intégration régionale;
  - v) parer aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, faciliter le relèvement après la pandémie de COVID-19 et renforcer la résilience contre les chocs futurs pour promouvoir un développement durable éclairé par l'analyse des risques;
  - vi) mobiliser la solidarité internationale, des partenariats mondiaux redynamisés et des outils et instruments innovants, sur la voie d'un reclassement durable.
6. Le lien entre la pauvreté et l'insécurité alimentaire est mis en évidence dans le premier de ces grands domaines d'action prioritaire (investir dans le capital humain des pays les moins avancés), qui vise à éliminer la pauvreté et à venir à bout de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes et dimensions d'ici à la fin de la décennie. Pour y parvenir, il est souligné dans le Programme d'action de Doha qu'il est nécessaire d'investir dans le capital humain, en accordant une attention particulière aux personnes pauvres et les plus vulnérables. Le programme contient une liste d'objectifs précis à atteindre dans ce domaine d'action prioritaire: "Accroître de manière viable la couverture de systèmes et mesures de protection sociale universelle incluant des paliers, de telle sorte qu'ils soient appropriés compte tenu de la situation nationale, répondent à l'ensemble des besoins et que tous les individus en bénéficient dans les pays les moins avancés"; "Éliminer la faim et la malnutrition dans les pays les moins avancés et garantir l'accès de tous, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, à un régime alimentaire sûr et sain au moyen de systèmes alimentaires viables, effectifs, tout au long de l'année; et "Fournir une assistance alimentaire et des secours à tous ceux et à toutes celles qui en ont besoin". Il appelle également à prendre l'engagement d'appuyer le renforcement des systèmes alimentaires dans les pays les moins avancés en suivant une approche intégrée qui garantisse que ces pays et leurs systèmes alimentaires soient plus résilients et mieux ancrés dans la durabilité face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité. Cela nécessitera d'augmenter les disponibilités en aliments sans danger pour la santé, adéquats et nutritifs et de rendre ces produits plus abordables et plus accessibles, et de créer des environnements alimentaires plus écologiquement viables.
7. Le deuxième grand domaine d'action prioritaire (exploiter les moyens offerts par la science, la technologie et l'innovation) met l'accent sur le rôle essentiel et l'effet catalyseur que la science, la technologie et l'innovation peuvent avoir sur la réalisation des ODD. Il souligne qu'il est urgent d'accélérer les investissements dans la mise au point et la transposition à plus grande échelle de solutions technologiques innovantes aux problèmes pressants auxquels les pays les moins avancés se heurtent. En particulier, il appelle à consacrer davantage de fonds à l'élaboration de solutions innovantes - notamment dans les domaines de l'agriculture et de la production agricole, des énergies renouvelables et du développement, du développement des infrastructures, de la

réduction des risques de catastrophe, de la protection de l'environnement et de la résilience face aux changements climatiques –, qui soient adaptées au contexte local et à certains problèmes propres aux pays les moins avancés et visent à aider les personnes en situation de vulnérabilité en ne laissant personne de côté.

8. Le troisième grand domaine d'action prioritaire (appuyer la transformation structurelle, moteur de la prospérité) part du constat que de nombreux pays les moins avancés demeurent en proie à des contraintes et à des difficultés structurelles multiples telles que la faim et la malnutrition. Des problèmes qui se posent de longue date sont aggravés par des défis nouveaux ou récents, qui sont la conséquence des changements climatiques, de la fréquence accrue des catastrophes et d'urgences de santé publique, de conflits, de la fluctuation du prix des produits de base et de l'augmentation du volume des sorties de capitaux. Sans une transformation structurelle accordant la priorité à la diversité économique, propre à lever les obstacles institutionnels et à combler les lacunes en matière de moyens, les pays les moins avancés demeureront vulnérables à divers chocs socioéconomiques, sanitaires et environnementaux. Dans le Programme d'action, il est réaffirmé que les pays les moins avancés, qui constituent le groupe de pays le plus vulnérable, ont besoin d'un appui international renforcé pour surmonter les difficultés structurelles et les effets dévastateurs causés récemment par la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de ce domaine d'action prioritaire, il est indiqué que pour que les pays les moins avancés utilisent pleinement leur potentiel, ils doivent accomplir une transformation structurelle inclusive et durable, qui se traduise par un accroissement de la productivité et une accélération du rythme de la croissance, ainsi que par une réduction des risques de catastrophe, y compris l'exposition et la vulnérabilité aux chocs externes existants et futurs. Les Parties appellent tout particulièrement l'attention sur le secteur agricole et s'engagent à "mettre en œuvre des pratiques agricoles fondées sur la science, sur des éléments probants et sur des données, qui accroissent la résilience et la productivité durable, aident à préserver les écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et aux autres catastrophes, et aient également pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la malnutrition sous toutes ses formes". Les Parties font notamment remarquer qu'il est important d'améliorer l'accès à la recherche agricole et à l'innovation et aux pratiques durables, s'agissant notamment des approches agroécologiques et autres démarches novatrices et des technologies durables qui appuient l'adaptation aux effets des changements climatiques et, lorsque ce sera possible, l'atténuation de ces effets.
9. Dans le cadre du quatrième grand domaine d'action prioritaire (développer les échanges commerciaux internationaux des pays les moins avancés et renforcer l'intégration régionale), les Parties prennent note des progrès réalisés dans la réforme du commerce agricole, tout en soulignant l'importance des discussions en cours en vue de réduire certaines formes d'aides ayant des effets de distorsion des échanges dans le secteur agricole. Elles font observer qu'il est nécessaire de prendre part dans un esprit constructif à ces discussions, notamment au sujet de la recherche de solutions permanentes à la question de la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire. En outre, elles assurent qu'elles "[s]efforceront[t] de faire progresser les discussions concernant les restrictions à l'exportation, s'agissant notamment des denrées alimentaires achetées par le Programme alimentaire mondial".

10. Les pays les moins avancés sont particulièrement vulnérables face aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement et aux conditions météorologiques extrêmes, et touchés de manière disproportionnée par tous ces phénomènes. Conjugués à l'instabilité mondiale, ces chocs ont amplifié le degré déjà élevé de vulnérabilité et les risques liés aux crises en cascade dans les pays les moins avancés. Dans le cadre du cinquième grand domaine d'action prioritaire, les Parties se disent ainsi déterminées à "réduire la vulnérabilité des pays les moins avancés face aux chocs économiques et environnementaux et aux risques naturels, en particulier ceux qui ont trait aux changements climatiques, et à renforcer leur capacité de régler ces problèmes et d'autres encore en améliorant leur adaptabilité et leur résilience". Le renforcement de la capacité d'adaptation et de la résilience, au niveau individuel comme à l'échelle communautaire, est au cœur du Programme d'action de Doha, dans lequel il est en outre noté que "[l]’adaptabilité et la résilience des systèmes alimentaires, notamment dans les secteurs de l’agriculture, de l’industrie manufacturière, de la protection sociale et de l’élevage, sont d’une importance capitale pour les pays les moins avancés, avec des répercussions de premier plan sur la sécurité alimentaire, la nutrition, les moyens de subsistance, en particulier ceux des personnes les plus vulnérables de la société, et l’emploi". Dans le cadre de ce grand domaine d'action prioritaire, les Parties sont appelées à "[a]ppuyer et renforcer, selon qu’il conviendra, le dispositif d’alerte rapide multirisque existant et les mesures d’atténuation des crises liées à des risques multiples et les mesures de renforcement de la résilience, dans une optique intégrée, au bénéfice des pays les moins avancés" et à "veiller à ce qu’un appui adéquat soit apporté, aux niveaux national et international, au renforcement de systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays les moins avancés, afin de lutter contre la pauvreté, d’atténuer les vulnérabilités, et de faire en sorte que ces pays soient mieux préparés face aux chocs futurs".
11. Le sixième et dernier grand domaine d'action prioritaire (mobiliser la solidarité internationale et des partenariats mondiaux redynamisés) est axé sur la mobilisation de ressources suffisantes pour parvenir à un développement durable dans les pays les moins avancés au moyen de partenariats mondiaux et de solutions innovantes. Il s'agit là d'une composante majeure des efforts visant à engager des actions dans les autres grands domaines prioritaires, efforts qui sont entravés par l'insuffisance des fonds disponibles pour appuyer leurs dispositifs de financement. Les Parties notent également que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont vitales pour les pays les moins avancés, en particulier en ce qui concerne l'assistance technique et la diffusion des meilleures pratiques relatives au développement de ces derniers.

### **Regard sur le passé: le PAM et la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul**

12. Malgré les fortes perturbations provoquées par la pandémie de COVID-19, l'instabilité mondiale et la crise alimentaire mondiale, le PAM a fait des progrès considérables dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. Les conseils d'administration du PAM, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes se sont réunis en 2012 pour examiner le Programme d'action d'Istanbul, et un [document de référence](#) a été élaboré pour décrire les actions menées en collaboration par les organismes des Nations Unies, qui concordent avec les buts énoncés dans ce programme et repose sur les enseignements tirés de l'expérience. Au cours de la réunion, il a été convenu que les efforts viseraient principalement à aider les gouvernements à favoriser une croissance économique équilibrée, inclusive et durable qui tienne compte des besoins de développement

humain, et à renforcer l'aptitude des pays les moins avancés à faire face aux chocs externes. Durant toute la décennie, le PAM a fait concorder ses programmes et ses approches avec ces objectifs centraux, comme cela transparaît dans ses opérations et ses plans stratégiques. À cet égard, le PAM s'est attaché à développer sa démarche et ses activités en faveur de la résilience, comme en témoigne son Plan stratégique pour 2017-2021, dans lequel il indique qu'il vise à apporter "une contribution significative dans un monde qui cherche non seulement à éliminer la faim et à favoriser le développement durable, mais aussi à le faire en veillant à ce que nul ne soit laissé de côté, tout en renforçant les capacités et la résilience". Le PAM s'est efforcé d'encourager la création de liens entre l'assistance humanitaire et l'aide au développement et de donner les moyens de renforcer efficacement la résilience en s'assurant que les interventions en cas de crise favorisent le redressement et les initiatives de développement à long terme. Il a également souligné qu'il était important de se concentrer sur les personnes et les communautés les plus vulnérables, y compris dans les pays les moins avancés où il s'est employé à aider ses partenaires en œuvrant en faveur de l'amélioration des moyens d'existence et du renforcement de la résilience afin de garantir la sécurité alimentaire et une bonne nutrition, de faciliter l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques et d'accroître la durabilité et la résilience des systèmes de production alimentaire. Les programmes du PAM relatifs à la protection sociale ont été salués et transposés à plus grande échelle pour subvenir à des besoins humanitaires en très forte croissance à la suite de la pandémie de COVID-19.

13. Le PAM a étoffé son cadre directeur et normatif conformément aux valeurs et aux objectifs énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul, notamment en adoptant des politiques relatives au rôle qu'il joue dans les domaines suivants: consolidation de la paix dans les situations de transition (2013); changements climatiques (2017, politique en cours d'actualisation); protection sociale et des filets de sécurité (2012); alimentation scolaire (2013); renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2015, politique en cours d'actualisation); coopération Sud-Sud et coopération triangulaire (2015); protection et obligation redditionnelle (2020); problématique femmes-hommes (2015); environnement (2017); et plans stratégiques de pays (2016). Ce travail a été renforcé de diverses façons: par l'engagement du PAM de respecter le principe visant à "ne laisser personne de côté" tel qu'exprimé dans le Programme d'action pour l'humanité du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, programme qui récapitule les résultats du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016; par l'engagement, du PAM toujours, à l'égard de la "nouvelle méthode de travail", afin de répondre aux besoins humanitaires, de les réduire et d'atténuer les souffrances humaines; et par l'engagement commun consistant à réformer le financement de l'action humanitaire et à mettre en œuvre le programme d'action axé sur l'ancrage local, tel qu'indiqué dans le Grand Bargain de 2016.
14. Le PAM a tiré les enseignements des initiatives qu'il a menées pour mettre en œuvre le Programme d'action d'Istanbul, s'en est servi pour élaborer son Plan stratégique pour 2022-2025 et les a pris en compte dans l'établissement de ses plans stratégiques de pays (PSP).

## **Et maintenant: le PAM et la mise en œuvre du Programme d'action de Doha**

15. Le PAM a fait des progrès considérables dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul (2011). Il a apporté un important soutien aux pays les moins avancés afin de renforcer les capacités nationales et les systèmes nationaux de protection sociale et de mener des activités pour la création d'actifs et l'amélioration des moyens d'existence, en mettant l'accent sur le développement durable et la contribution à la paix en application de son mandat multidimensionnel et à la faveur d'investissements consacrés aux partenariats et aux communautés à l'échelle locale.
16. Le PAM entend à présent s'appuyer sur son action passée et accroître le soutien fourni aux pays les moins avancés en vertu de son Plan stratégique pour 2022-2025 et de son cadre normatif, qui concordent avec le Programme d'action de Doha et ses grands domaines d'action prioritaires et en renforcent les objectifs. Son but est d'intégrer et de prendre en compte les mesures et les objectifs indiqués dans le Programme d'action de Doha dans l'ensemble de ses opérations, en particulier lors de l'élaboration de ses PSP. La combinaison optimale d'activités pour un contexte particulier sera définie dans chaque PSP, en concertation avec les gouvernements concernés et dans le respect des priorités nationales, des plans-cadres de coopération et des plans de réponse humanitaire, selon qu'il convient. Dans ses activités, le PAM exploitera les connaissances des acteurs locaux et renforcera leur aptitude à diriger ainsi que les moyens dont ils disposent, afin que l'aide soit plus ancrée localement et plus durable.
17. Le PAM travaille actuellement à la réalisation des objectifs relevant du premier grand domaine d'action (investir dans le capital humain des pays les moins avancés), comme cela transparaît clairement dans son plan stratégique ainsi que dans son portefeuille d'activités. Devant la crise alimentaire mondiale et les répercussions de la pandémie de COVID-19, il a transposé son assistance à plus grande échelle afin de faire face à l'aggravation alarmante de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition. Dans son plan stratégique, le PAM indique que pour lutter contre la vulnérabilité, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les inégalités, il soutiendra les programmes de protection sociale en milieu rural et urbain et la redistribution des ressources qui aident les populations à satisfaire leurs besoins essentiels. Il mettra à profit sa solide expérience du terrain et des opérations, ses capacités d'analyse et ses connaissances dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour compléter les travaux des gouvernements et d'autres partenaires, en tirant notamment parti des compétences spécialisées de l'UNICEF pour les questions concernant l'enfance, les familles et les services essentiels et de celles de la Banque mondiale en matière de réforme des systèmes de protection sociale et d'élaboration des politiques. Ce type de collaboration implique souvent de travailler aux côtés des gouvernements pour s'appuyer sur les systèmes de protection sociale existants, d'améliorer les capacités nationales de conception et de mise en œuvre des programmes de protection sociale et de fournir un appui technique et des orientations aux acteurs nationaux. Le soutien en faveur des initiatives de protection sociale a été une composante essentielle de l'intervention que le PAM a menée pour faire face à la pandémie de COVID-19 et à la crise alimentaire mondiale. En faisant transiter l'aide d'urgence par les systèmes nationaux de protection sociale, le PAM peut aussi renforcer les institutions et permettre aux bénéficiaires d'accéder à des filets de sécurité pérennes.

18. En outre, à travers l'engagement qu'il a pris en faveur du programme d'action axé sur l'ancrage local, le PAM investit actuellement dans les populations et les communautés locales. Conformément au volet du Grand Bargain relatif à l'adaptation au contexte local et en application de son propre mandat, le PAM s'est engagé à investir dans les capacités institutionnelles à long terme des acteurs locaux, à promouvoir des partenariats plus équitables et à assurer une meilleure intégration avec les mécanismes de coordination locaux. Dans le cadre de l'ensemble de ses activités, le PAM continuera de privilégier les partenariats noués avec des organisations nationales et locales, notamment de femmes et de jeunes, et de renforcer la viabilité à long terme de ces organisations. Enfin, le PAM investit actuellement dans les populations et les communautés locales par l'intermédiaire de ses programmes d'alimentation scolaire. Dans les pays où il est nécessaire de fournir un appui opérationnel, le PAM et ses partenaires mettront en œuvre, à l'intention des enfants et des adolescents, des programmes d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle bien conçus afin de favoriser la fréquentation scolaire et la poursuite des études et de contribuer à la lutte contre le triple fardeau de la malnutrition – dénutrition, surnutrition et carences en micronutriments. Dans la mesure du possible, le PAM s'emploiera à développer le recours aux producteurs locaux, notamment aux petits exploitants agricoles, pour approvisionner les écoles où des repas sont distribués.
19. L'engagement du PAM en faveur du deuxième grand domaine d'action prioritaire du Programme d'action de Doha transparaît également dans son plan stratégique et son portefeuille d'activités, qui appellent tous deux à exploiter les technologies et l'innovation pour venir en aide aux pays les moins avancés et faciliter l'inclusion numérique. Comme cela est indiqué dans son plan stratégique, le PAM entend placer les individus au centre de sa démarche dans le domaine des technologies. Il continuera de s'appuyer sur sa tradition d'ouverture aux technologies, comme en témoignent les progrès réalisés en matière de dématérialisation dans des domaines de compétence tels que la logistique, le suivi de la sécurité alimentaire, les transferts de type monétaire et la gestion de la vente au détail. Le PAM renforcera l'engagement qu'il a pris de devenir une organisation numérique et axée sur les données, et investira dans les nouvelles technologies et les données qui contribuent à la concrétisation de la vision d'avenir définie dans son plan stratégique. Il renforcera les capacités des pays en incorporant systématiquement des produits et des services innovants dans les dispositifs et les processus mis en place par les gouvernements. Il fournira également des services novateurs à l'ensemble du système des Nations Unies et aux partenaires extérieurs de façon à progresser sur la voie de la réalisation des ODD selon une approche intégrée. La plateforme de connaissances et de services innovants que le PAM propose lui permettra d'accélérer dans le monde entier la conduite d'initiatives axées sur l'impact et de contribuer à renforcer l'écosystème de l'innovation dans l'ensemble du système des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG), des fondations et des organisations du secteur privé. Le PAM a une longue culture de l'innovation et a mis en place les conditions propices à une transposition à plus grande échelle d'innovations qui permettront d'aider les personnes et les communautés les plus défavorisées. L'expérimentation, la mise en œuvre et la propagation d'idées nouvelles sont au cœur de son travail d'innovation, et son Accélérateur d'innovations primé continuera d'aider son personnel, les entrepreneurs, les start-up et les ONG à accéder à des financements, au mentorat, à une assistance pratique et à d'autres sujets liés à l'innovation. Le PAM continuera de renforcer les capacités d'innovation, en interne et localement, en s'appuyant sur les pôles d'innovation de ses bureaux régionaux et de ses bureaux de pays, et incorporera des produits novateurs dans les dispositifs publics mis en place par les gouvernements.

20. Le PAM est également résolu dans l'ensemble de ses activités à s'attaquer aux causes profondes de la faim et des vulnérabilités sous-jacentes connexes et à transformer les systèmes alimentaires. Les mesures à adopter dans le cadre du troisième grand domaine d'action prioritaire sont prises en compte dans la totalité de ses programmes et de ses stratégies. En particulier, le PAM contribue, en étroite collaboration avec les interlocuteurs nationaux et d'autres partenaires, à améliorer et à adapter les moyens d'existence des personnes et des communautés les plus vulnérables dans les zones rurales et urbaines grâce à ses programmes intégrés tenant compte des risques. Aux côtés de ses partenaires, le PAM aidera les communautés en situation d'insécurité alimentaire à protéger, reconstituer, créer et améliorer les actifs essentiels et les infrastructures de base qui viennent à l'appui de leurs moyens d'existence, de leur sécurité alimentaire et de leur nutrition. Ces ressources peuvent atténuer la vulnérabilité face aux aléas climatiques et aider les populations à mieux résister aux conséquences néfastes des catastrophes, grâce, par exemple, à des activités de remise en état des terres et à l'aménagement d'infrastructures de stockage de l'eau et d'irrigation, de digues de protection contre les inondations et de canaux de déversement des eaux pluviales. Enfin, dans les situations d'urgence, le PAM installera, sur demande et en partenariat avec d'autres acteurs, des infrastructures sûres et accessibles telles que des entrepôts, des ponts et des bases logistiques, en se concentrant sur les projets d'ingénierie qui peuvent aider à mettre en place les équipements nécessaires pour acheminer l'assistance sur le "dernier kilomètre".
21. Concernant le quatrième grand domaine d'action prioritaire, le PAM s'engage dans son plan stratégique à prendre certaines mesures pour faciliter le développement du commerce international des pays les moins avancés et appuyer l'intégration régionale. Le PAM travaillera en partenariat avec les gouvernements, le secteur privé et des ONG et leur apportera son soutien afin de trouver des débouchés pour les petits exploitants et de mettre en œuvre des programmes complémentaires et des interventions de renforcement des capacités tout au long de la chaîne de valeur, en particulier dans les domaines du regroupement, de la manutention après récolte, des normes internationales de sécurité sanitaire et de qualité des aliments et de l'information sur les marchés. Il mettra à profit les atouts dont il dispose dans les domaines de l'approvisionnement et des achats locaux, afin de compléter les compétences particulières de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en matière d'amélioration des politiques agricoles nationales et de production alimentaire ainsi que celles du Fonds international de développement agricole en matière de financement. Lorsque cela s'appliquera à ses opérations et sera conforme à son mandat, le PAM participera de manière constructive aux débats relatifs aux restrictions à l'exportation, concernant notamment les denrées alimentaires qu'il achète.
22. La lutte contre les changements climatiques et le renforcement de la résilience face aux chocs futurs, deux objectifs du cinquième grand domaine d'action prioritaire, sont des éléments centraux de l'action et de la démarche globale du PAM. Ce dernier fait actuellement des progrès considérables dans l'atténuation des chocs climatiques et l'amélioration de la résilience face à ces dérèglements, en particulier dans les pays les moins avancés, car les bouleversements du climat sont l'un des principaux facteurs de la faim et de la malnutrition et ne peuvent pas être dissociés des problèmes structurels qui perturbent les systèmes alimentaires aujourd'hui. Les programmes d'adaptation aux changements climatiques du PAM contribuent à renforcer la résilience face aux crises liées au climat et à l'instabilité de l'ensemble du système alimentaire au moyen d'activités qui encouragent l'utilisation de variétés résistantes à la sécheresse, la diversification des cultures, les cultures intercalaires, l'agroforesterie, la réduction des pertes après récolte et l'adoption de méthodes de transformation améliorées, et en offrant aux petits exploitants la possibilité d'accéder à des données relatives au climat pour leur permettre

de prendre des décisions en connaissance de cause. Ces programmes comprennent des activités de préparation aux catastrophes et de planification des interventions d'urgence, l'accès à des systèmes d'alerte rapide, des financements fondés sur les prévisions, la remise en état des écosystèmes et des infrastructures, un soutien en faveur des systèmes alimentaires locaux et des actions de réduction des risques de catastrophe dirigées à l'échelle locale. Plus largement, l'action du PAM en matière de renforcement de la résilience vise à améliorer l'aptitude des populations vulnérables à atténuer les chocs et les facteurs de perturbation, à s'y adapter et à opérer les transformations nécessaires pour y faire face. Le PAM appuie le renforcement de la résilience en intégrant et en organisant en strates ses activités au sein des projets et des actions des gouvernements et des autres partenaires. Il collabore de manière systématique avec les pays hôtes (qui figurent bien souvent parmi les pays les moins avancés), des entités des Nations Unies et d'autres partenaires du développement afin de contribuer au renforcement de la résilience et, à terme, d'éliminer le besoin d'aide humanitaire. Ces programmes ont déjà donné des résultats intéressants, en particulier le programme "Renforcer la résilience au Sahel", qui a permis de venir en aide à 3 millions de personnes dans 2 750 villages répartis dans les cinq pays de la région (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Le programme est organisé en modules comprenant trois à cinq interventions, et repose sur l'aménagement participatif des bassins versants, qui consiste à enclencher diverses activités de remise en état des terres afin de restaurer des ressources naturelles (sol et eau), de soutenir l'agriculture et d'améliorer des systèmes alimentaires défaillants. Ces interventions viennent compléter les programmes de repas scolaires et de prévention de la malnutrition ainsi que les activités menées en soutien aux petits exploitants agricoles.

23. Le PAM prend des mesures pour atteindre les objectifs exposés dans le sixième grand domaine d'action prioritaire du Programme d'action de Doha. Comme cela est indiqué dans son plan stratégique, étant donné que nombreux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire doivent faire face à une augmentation de leur dette aggravée par la pandémie de COVID-19, le PAM aura davantage recours aux conversions de créances pour mobiliser de nouvelles ressources au profit de programmes fondamentaux, ce qui permettra aux gouvernements hôtes de réduire leur dette souveraine et de consacrer ainsi des ressources à leurs propres filets de protection sociale et au développement national tout en renforçant les partenariats stratégiques avec les créanciers et les débiteurs. À cet effet, le PAM entend développer son offre de conversion de créances de façon à intégrer des modalités d'accord et des protocoles d'exécution utilisables par les partenaires de la conversion de créances, et étudiera les possibilités de faire intervenir d'autres acteurs clés tels que les banques multilatérales de développement. En outre, il envisagera de faire appel à des moyens novateurs de financement des initiatives menées en faveur de la nutrition afin de stimuler l'investissement privé dans les 1 000 premiers jours de la vie. Le PAM continuera de collaborer avec les gouvernements aux niveaux national et infranational, en respectant leurs priorités et en adaptant ses capacités et ses stratégies pour aider les gouvernements à obtenir des résultats plus inclusifs, plus équitables et plus durables. Il investira également dans la coopération Sud-Sud afin de tirer parti du savoir-faire et des ressources dont les pays du Sud disposent pour rechercher des solutions aux problèmes de la faim et de la malnutrition. En renforçant le rôle d'intermédiaire qu'il joue dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire par l'entremise de ses centres d'excellence, de ses bureaux régionaux et de son Siège, le PAM renforcera la collaboration pour répondre aux besoins et aux priorités des pays du Sud, à trois niveaux: il impulsera le changement au niveau des politiques, développera les compétences techniques et les capacités des experts nationaux et transposera à plus grande échelle des innovations et des expériences locales.

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
ODD	objectif de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance